

PROCÈS-VERBAL

Le 15 décembre 2022, à 12 h 40, salle d'évaluation

Sont présents : Mmes Cinthia Bédard, technicienne en organisation scolaire
Claudia Lafrenière, professionnelle
Hassiba Idir, directrice chez AMINATE
Carole Gignac, enseignante
Nathalie Poulin, enseignante
Nathalie Boisvert, propriétaire de la Steakerie Ste-Marie
Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins
Jessyca Ranalli Côté, élève

M. Martin Hébert, directeur
William Wettlaufer, élève

Était absente : Mme Khadidja Hadj, enseignante

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 12 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

[CE-2023-05](#)

Ordre du jour est adopté par madame Boisvert, qui est appuyée par madame Lafrenière.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022

[CE-2023-06](#)

Le procès-verbal est adopté par madame Idir, qui est appuyée par madame Gignac.

4. Question du public

Nous n'avons aucune question du public.

5. Élection à la présidence

Madame Boisvert, secondée par madame Bédard, propose la candidature de madame Labrecque à la présidence, qui accepte de siéger pour un nouveau mandat.

6. Rapport annuel CÉ 2021-2022

Monsieur Hébert débute en précisant aux membres que le rapport annuel du conseil d'établissement doit habituellement être approuvé lors de la première rencontre du C.É., qui a généralement lieu avant le 30 septembre. Ce qui est dommage de ce rapport, ajoute monsieur Hébert, c'est qu'il n'est malheureusement pas conçu pour la réalité de la FGA, car il s'adresse davantage au secteur jeune. Cela signifie que beaucoup d'éléments qui s'y trouvent ne nous concernent pas et que les services qui nous concernent ne s'y retrouvent pas toujours. Nous avons donc utilisé ce même canevas, encore une fois, mais on nous a promis cette année qu'une modification du document aurait lieu afin qu'il puisse mieux représenter la réalité de l'éducation des adultes. Un des points importants à retenir de ce rapport est qu'une fois sa proposition faite, la présidente confirmera en début d'année si le rapport peut être présenté ou non.

Durant l'année scolaire 2021-2022, plusieurs projets ont été mis en place dont la francisation en entreprise (FEE), la formation de base en entreprise (FBE), le service d'aide à la formation (SAF), le programme d'insertion socioprofessionnelle (ISP) et le cours de mathématiques magistral 4^e secondaire. Suite à la mise en place de ces nouveaux projets, on a pu constater de belles réussites rapidement. Entre autres, le cours magistral de mathématiques a permis à 17 élèves d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Sans cette offre de service, ces élèves nous auraient possiblement échappés, comme dans les années antérieures.

Cette année, nous avons également mis en place un projet relance 5^e secondaire (PR5) dans lequel les élèves avaient pour objectif d'obtenir leur diplôme d'études secondaires en réussissant leurs modules d'anglais et de français 5^e secondaire, en cours magistral avec Maxime Gervais et Anna Martinez. De plus, pour compléter ce programme, un cours de lancement d'entreprise a également été offert en collaboration avec le CFP Des Moulins. L'amalgame de ces 3 cours offre à l'élève la possibilité de déclencher l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, s'ils ont, bien entendu, préalablement réussi leurs mathématiques de secondaire 4. Les élèves de français ont débuté en septembre et parmi ceux-ci, il ne reste que 3 ou 4 élèves qui termineront leurs cours dans les prochains jours. En anglais, le cours n'est pas terminé et au niveau du lancement d'entreprise, il se terminera dans les prochains jours. Sans ce projet, il n'aurait pas été étonnant d'échapper ces 24 élèves. Nous avons plutôt opté pour leur offrir la possibilité d'obtenir leur diplôme au secteur adulte. Parmi ces élèves, 20 d'entre eux décrocheront possiblement leur diplôme dans les prochaines semaines, 2 élèves ont dû quitter pour des problématiques personnelles importantes, et les 2 autres ont été mis à la porte du centre suite à des comportements inadéquats.

Sous un autre ordre d'idées, dans le passé, la consultation électronique a été utilisée pour consulter les membres entre 2 rencontres du C.É. Afin d'éviter de convoquer les membres et dans le cas où monsieur Hébert aurait besoin de leur avis, il demande si une consultation électronique serait alors possible :

CE-2023-07

Madame Gignac propose l'adoption de la proposition de monsieur Hébert, appuyée par madame Labrecque.

En terminant, monsieur Hébert ajoute qu'il sera possible pour les membres du C.É., cette année encore, de donner leur avis au CSSDA sur le choix du prochain directeur ou de la prochaine directrice d'établissement puisque monsieur Hébert prendra sa retraite à la fin de cette année scolaire-ci. Celui-ci explique d'ailleurs aux membres les grandes lignes du fonctionnement de cette consultation.

7. Bilan du projet éducatif et PVER

En ce qui concerne le projet éducatif et le plan d'engagement vers la réussite (PEVR), cette année, nous avons le mandat de faire le bilan des 5 dernières années. Tel que précisé par monsieur Hébert lors de la dernière rencontre, le PEVR illustre la façon qu'a le CSSDA de donner ses orientations aux établissements, afin que chacun d'entre eux puisse définir ce qu'il mettra en place pour favoriser et améliorer le taux de réussite des élèves.

De notre côté, nous étions plutôt axées sur la réussite des mathématiques et du français et, à la suite de la rédaction du bilan, on constate que notre objectif en lien avec le taux de réussite de nos élèves en mathématiques de 2^{ième} secondaire a été réalisé. Le taux de réussite est passé de 65 % à 75 % au Centre l'Avenir et à 85 % au pavillon à La Plaine. De façon générale, on constate donc une belle progression depuis les 5 dernières années et le tout devient possible grâce à l'implication de nos enseignants qui ont su bien accompagner leurs élèves en classe. Ce projet avait été présenté à l'ensemble du personnel lors d'une journée pédagogique au mois de novembre.

Aussi, à la suite d'une consultation faite auprès des élèves, ceux-ci ont précisé qu'ils préféreraient avoir le choix entre plusieurs approches d'enseignement (cours magistraux, formation à distance, etc.). Maintenant, en lien avec la réussite des élèves en mathématiques de 3^{ième} secondaire, qui, pour la plupart, proviennent des classes d'adaptation scolaire ou des programmes de métiers semi-spécialisés, une amélioration a également été notée. Ces élèves ont certes un 2^e secondaire réussi, mais pour la majorité d'entre eux, la prochaine étape s'avère souvent presque inaccessible. Nous n'avons pas encore tout à fait réalisé nos objectifs que nous nous étions fixés au départ, mais on constate tout de même une progression encourageante. En effet, le taux de réussite est passé de 62 % en 2017-2018 à 80 % en 2020-2021.

Dans les faits saillants du bilan, il est mentionné que le taux de réussite des élèves de tous les niveaux est de 90 %. Ce taux a été maintenu au fil du projet à 86 %, 80 % et 88 %, ce que nous trouvons satisfaisant. Le centre d'éducation pour adultes contribue aussi à élever le niveau de littératie et de numératie de la population en proposant des ateliers adaptés aux différents groupes ciblés.

Au niveau de l'accroissement du taux de rétention des élèves inscrits en formation à distance, plusieurs mesures ont été mises en place telles que l'obligation de rencontrer l'enseignant, dans un délai de 2 semaines, avant de débiter le module. Cette mesure consiste à s'assurer entre autres que l'élève a bien compris les consignes, qu'il soit en mesure d'activer son adresse courriel du CSSDA, qu'il puisse prendre en note le numéro de téléphone, l'adresse courriel et les disponibilités de son enseignant. Les heures effectuées par les enseignants ont aussi été revues à la hausse pour permettre une plus grande disponibilité pour nos élèves.

Présentement, on travaille avec les enseignants et un comité pédagogique à l'élaboration du PEVR 2022-2027 et de notre projet éducatif. Il est prévu que lors de la journée pédagogique du 10 février prochain, il y aura une première rencontre au courant de laquelle toute l'équipe se réunira pour établir les balises du PEVR et du projet éducatif. La date de livraison du projet est prévue à l'automne 2023.

CE-2023-08

Madame Lafrenière en fait la proposition et madame Labrecque la seconde.

8. Situation budgétaire du centre

Monsieur Hébert aborde la situation budgétaire du centre. Bien qu'on s'attendait déjà depuis quelques années qu'il y ait un creux budgétaire, il précise que le financement obtenu est directement en lien avec le nombre de places occupées par les élèves en classe. Les deux années dernières, durant lesquelles la pandémie a eu lieu, ont malheureusement fait en sorte qu'il y ait moins d'élèves présents et inscrits au centre. L'impact qui s'en suit est que notre budget ne reflète pas tous les efforts mis en place pour le développement. À ce sujet, le financement était peut-être moindre, mais nous avons tout de même engagé plus d'enseignants pour répondre aux besoins en francisation et dans le projet de relance PR5 mentionné plus haut.

Malgré le déficit engendré, le CSSDA a tout de même accepté de remettre les fonds pour appuyer ce développement, puisque nous savons que ce que l'on met en place maintenant aura un impact sur les 2 prochaines années.

9. Information de la présidence

Madame Labrecque nous informe que les bureaux du CJE seront fermés du 22 décembre au 4 janvier inclusivement pour la période des fêtes. Cependant, le programme « CJE TV » qui s'adresse particulièrement aux jeunes qui ne sont ni à l'étude, ni en emploi, ainsi que les autres programmes habituels, se poursuivront.

10. Information des membres du personnel

Madame Lafrenière nous informe que la soirée d'information scolaire qui avait lieu à JBM, le 8 décembre dernier, a été un grand succès. Certaines personnes ont même dû attendre devant la porte, près de 30 minutes, afin de pouvoir entrer. Elle souligne également que de proposer le transport aux élèves était une bonne initiative puisque le tout a permis à 26 d'entre eux d'assister à cette soirée.

11. Information des représentants des élèves

Jessyca et William font part aux membres de plusieurs commentaires qu'ils ont reçus des élèves :

- La technologie des écouteurs qui se trouvent à la salle d'évaluation est désuète.
- L'attente est trop longue dans les toilettes des filles, ce qui peut occasionner des retards en classe.
- Depuis la dernière modification, Moodle serait plus compliqué à utiliser.
- Des conférences et/ou des ateliers sur la gestion des émotions ou la connaissance de soi, par exemple, pourraient être bénéfiques pour la motivation des élèves.
 - Le CJE peut offrir ce genre d'atelier et pourrait même venir au Centre pour les animer.
- Les autres points seront mentionnés à la prochaine rencontre.

Ils aimeraient aussi créer un sous-comité, qui serait formé d'élèves en qui ils ont confiance afin d'obtenir leurs points de vue sur les différentes préoccupations des élèves du centre, avant les rencontres du C.É. Monsieur Hébert appui leur initiative.

12. Varia

La prochaine rencontre est prévue le 16 février 2023.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 05.

La Présidente
Nadine Labrecque



La secrétaire,
Madame Joanne Leblanc